



# Quel avenir pour les petits métiers ?

**L**ongtemps cœur battant de nos ports, les petits métiers sont de moins en moins nombreux. Une trentaine dans les Pyrénées-Orientales, une petite cinquantaine si on ajoute ceux des étangs. Faute d'une ressource épuisée et de consommateurs qui ont perdu l'habitude de préparer le poisson frais. Mais les pêcheurs locaux tentent d'ouvrir de nouvelles pistes de développement, voire de survie. Enquête sur le littoral.

Dossier réalisé par :  
Frédérique Michalak  
Photos : Nicolas Parent



C'est sur ce quai du port de Saint-Cyprien qu'on compte le plus de petits métiers. Une dizaine qui assure la vente de poissons frais et un certain folklore. Photos M. Clementz

## 4 QUESTIONS...

À SERGE PALLARÈS

« L'avenir est à une pêche de proximité »

**L**e président de la fédération française des Ports de plaisance



(Photo Nathalie Amen-Vals) veut aider à la préservation des petits métiers de la région.

Réfléchissez-vous à des pistes de développement, voire de survie, pour les petits métiers de la région ?

Il s'agit d'une pêche historique qu'il faut préserver car c'est grâce à ces pêcheurs que les ports se sont développés, et souvent créés. L'avenir est à une pêche de proximité, en circuit court. Je pense que cette pêche-là a un avenir si elle présente de la qualité et de la diversité.

Des pêcheurs catalans réclament la pose de récifs artificiels, y êtes-vous favorable ?

Oui, à condition qu'il s'agisse d'une mise en réseau des récifs artificiels, d'un maillage au niveau régional. C'est le Parlement de la mer qui y travaille. Dans les deux prochaines années, nous aurons un schéma régional sur l'ensemble de la zone du Parc marin, du Gard aux Pyrénées-Orientales.

Les petits métiers veulent également développer leur activité en pêchant le thon, qu'en pensez-vous sachant que la ressource disparaît ?

Non, le thon rouge n'est plus en péril. Il l'a été il y a sept-huit ans mais c'est fini, il n'y a qu'à les observer en mer. J'appuie évidemment leur demande car c'est un axe de développement, toujours à mesurer, mais il n'y a plus de raison d'avoir des quotas restrictifs sur la pêche au thon. On peut l'ouvrir aux petits métiers qui auraient là un complément d'activité non négligeable.

Des pêcheurs des Pyrénées-Orientales vont vendre leur pêche en Espagne où elle est mieux rémunérée. Quel est votre sentiment ?

S'ils vendent à un meilleur prix en Espagne, ils ont raison ! Ils vont au plus offrant et je le comprends parfaitement. Ils ont la chance d'avoir un marché de proximité avec la Catalogne, ce que n'ont pas les Audois. Il ne faut pas avoir peur d'aller ailleurs, sans complexe.

## Le thon ou l'Espagne pour salut

**J**acky Romagosa, 72 ans, les doigts fouillant encore les filets, est pêcheur depuis l'âge de 17 ans. Il est arrivé à Saint-Cyprien « en même temps que le port », en 1968. Et ce n'était pas pour faire la révolution. « À l'époque, il y avait dix-sept lamparos et dix personnes sur chaque lamparo, je vous laisse faire le calcul. » En effet, les temps ont changé.

En ce matin de mai brutalement ensoleillé, les amateurs de poissons frais, et d'un certain folklore, défilent devant trois étals de pêcheurs. C'est pourtant sur le quai de Saint-Cyprien que les petits métiers sont encore les plus nombreux dans le département des Pyrénées-Orientales. Une dizaine à prendre la mer avant le lever du soleil, « tous les jours de l'année si la météo le permet », et à offrir pageots, maquereaux et baudroies. « Offrir » est le verbe que choisiraient assurément les marins catalans. Car la pêche ne paie plus comme avant. Enfin, surtout ici, de ce côté-là du cap Creus. Car en Espagne, sur les criées de Rosas ou de Llança, c'est un autre business. Plus « florissant » si l'on estime florissante la dizaine d'euros de différence au kilo, entre les criées espagnoles et celle de Port-la-Nouvelle (et bientôt Le Grau-du-Roi) où les pêcheurs des Pyrénées-Orientales vendent leurs poissons depuis la fermeture de celle de Port-Vendres, il y a cinq ans.

La seiche, par exemple, y est payée 11 euros le kilo contre 5 euros ici, la sole 32 euros le kilo contre 22 euros à Port-la-Nouvelle et 25 euros à quai. Aucun pêcheur catalan n'avouera publiquement mettre le cap sur les criées espagnoles. Elles sont pourtant plus accueillantes jusque dans leurs taxes de criées, « plus intéressantes ». « Ils sont plus dans la culture du poisson que nous, analyse un pêcheur local sous couvert d'anonymat. Les consommateurs espagnols sont friands de tous les poissons mais aussi des poulpes, des murex... »

Les consommateurs français, beaucoup moins. La balade sur les « criées » du département n'est pas synonyme d'achat. L'Espagne n'est pas la seule planche de salut à laquelle les pêcheurs des Pyrénées-Orientales se raccrochent. Franck Romagosa, pêcheur depuis trente-trois ans, veut pouvoir pêcher le thon. Il se rendra même le 16 juin au parlement de Strasbourg pour cela. « On veut l'autorisation de pêcher le thon à la ligne comme tous les



Yannick Bouche, 36 ans, prend la mer depuis 15 ans. Il réclame la pose de récifs artificiels pour retenir le poisson.

petits métiers de Sète, martèle le quinquagénaire. Ça fait dix ans qu'on se bat pour ça. Une tonne de thon c'est 20 000 euros, soit les charges annuelles d'un bateau, ça aiderait même les jeunes à s'installer. »

Aujourd'hui, seuls cinq pêcheurs des P.-O. détiennent un PPS, un Permis de pêche spécial, leur permettant de prélever du thon. Ce qui ne serait pas du goût des thoniers. « Ils disent que ça déstabilise le marché mais c'est faux parce qu'eux, le thon qu'ils pêchent ici, ils l'envoient au Japon ! Nous, on ne prendrait qu'un thon par semaine et ce serait pour la vente locale. »

Yannick Bouche, lui, ne « croi (t) pas au thon. » Pêcheur depuis quinze ans, il a une autre revendication : « Bien sûr que le thon aiderait certains et si j'avais le droit d'en pêcher, je ne cracherais pas dessus même si à mon avis c'est plus 10 ou 12 000 euros la tonne que 20 000 mais ce qu'il nous

faut c'est des récifs artificiels parce qu'aujourd'hui, le poisson ne fait que passer. »

Pour Yannick Bouche, si la ressource n'est pas revenue malgré les interdictions faites aux chalutiers, c'est « parce qu'il n'y a rien pour fixer le poisson ». En attendant la pose de récifs artificiels que le président de la Fédération française des ports de plaisance, le Catalan Serge Pallarès, annonce « dans les deux ans » (lire son interview ci-con-

### La vente à quai : 50 % à 80 % des recettes

tre), Yannick Bouche n'estime pas son activité en péril. « Moi, je n'ai pas connu d'autres périodes et j'arrive à vivre de mon métier, ça ne me dérangerait pas que mes enfants prennent la suite, affirme-t-il. La vente à quai est importante, elle représente 50 % de mon chiffre d'affaires et pour certains c'est bien plus. Et puis ça apporte de la vie au port. C'est pas autour des bateaux de plaisance qu'y a de la vie ! »

► A suivre : la semaine prochaine, état des lieux pour les petits métiers sur le littoral audois.

### Cap sur les criées espagnoles



Jacky Romagosa, 72 ans, et son fils Franck, 52 ans, pêcheur lui aussi, depuis trente-trois ans.



Vincent Romagosa, donne un coup de main sur le quai mais ne prendra pas la suite de son père.



L'épouse de Yannick Bouche le seconde sur le bateau.